



# INFORMS

Bulletin d'information de la division Certification et essais.

Le 15 novembre 1990

**Acceptation de composants  
Bulletin d'information n° 10**

Destinataires : Fabricants de matériaux isolants destinés aux gaines, garnitures et écrans

Objet : Nouveau service d'acceptation de composants pour matériaux isolants destinés aux gaines, garnitures et écrans

Les matériaux isolants destinés aux gaines, garnitures et écrans sont maintenant inclus dans le programme d'acceptation des composants. Ce nouveau service permet aux fabricants de faire évaluer et répertorier leurs matériaux isolants comme des composants acceptés CSA. Cela permettra aux fabricants d'équipement utilisant ces matériaux de bénéficier d'une réduction du temps et des frais relatifs à la certification des produits finis puisque la mise à l'essai du prototype sera plus rapide en raison de l'utilisation de composants acceptés CSA. Pour plus de renseignements, veuillez consulter l'appendice ci-joint.

Les fabricants qui désirent obtenir l'acceptation CSA de leurs matériaux isolants destinés aux gaines, garnitures et écrans peuvent présenter une demande dès maintenant.

Prière d'indiquer dans la demande, si les matériaux isolants pour les gaines, garnitures et écrans sont destinés à des usages industriels, aux appareils électroménagers, aux appareils commerciaux ou autres.

Pour obtenir des formulaires de demande ou plus de renseignements, il suffit de vous adresser à l'un de nos bureaux régionaux ou à l'une de nos agences outre-mer indiqués ci-après.

Bureau de Rexdale

Téléphone (416) 747-4007  
Télécopieur (416) 747-2475

Bureau de Moncton

Téléphone (506) 858-9300  
Télécopieur (506) 858-9302

Bureau de Montréal	Téléphone (514) 694-8110 Télécopieur (514) 694-5001
Bureau de Vancouver	Téléphone (604) 273-4581 Télécopieur (604) 273-5815
Bureau de Winnipeg	Téléphone (204) 632-6633 Télécopieur (204) 632-1796
Bureau d'Edmonton	Téléphone (403) 450-2111 Télécopieur (403) 461-5322
Agence BSI/CSA	Téléphone (908) 220-908 Télécopieur (908) 220-671
Agence JMI/CSA	Téléphone (3) 416-0111 Télécopieur (3) 416-2986
Agence KEMA/CSA	Téléphone (85) 569-111 Télécopieur (85) 514-922

\*\*\*\*\*

89-148  
RJS/gs

**Feuillet d'information sur le Service d'acceptation  
de composants pour matériaux isolants destinés aux  
gainés, aux garnitures et aux écrans**

**Objectifs**

Ce service :

- a) permet aux fabricants d'appareils d'utiliser des matériaux déjà évalués et mis à l'essai selon les normes CSA pertinentes et de réduire ainsi les délais et les coûts de certification; et
- b) fournit aux fabricants de composants un bon outil de marketing pour leurs produits.

**Domaine d'application**

Le Service d'acceptation de composants vise l'acceptation des matériaux isolants en rubrique destinés au matériel certifié CSA.

**Exigences**

L'acceptation des matériaux isolants destinés aux gainés, garnitures et écrans est basée sur la conformité aux normes pertinentes visant les produits finis. Pour obtenir une liste complète des exigences pertinentes et la norme correspondante, il suffit de vous adresser à l'un des bureaux de la CSA.

Dans certains cas, il peut être nécessaire de mettre à l'essai les composants avec le produit fini pour s'assurer qu'ils conviennent à l'utilisation.

**Marquage**

Les produits répertoriés dans ce programme devront porter le marquage suivant :

- (i) l'identification du fabricant (raison sociale, nom ou marque de commerce ou numéro de dossier CSA);
- (ii) la désignation du type; et



(iii) la marque d'acceptation de composants CSA, illustrés ci-dessous :

La marque d'acceptation de composants CSA peut figurer sur l'emballage si, en raison de la taille du composant, elle ne peut être placée sur celui-ci.

### **Publication**

Les composants acceptés CSA seront répertoriés dans les classes suivantes :

Classe 9052 XX APPAREILS ET MATÉRIAUX ISOLANTS - composants - matériaux pour les gaines, les garnitures et les écrans.

XX - suffixe numérique du code de classement utilisé pour indiquer l'utilisation envisagée.

### **Visites techniques**

Une fois l'acceptation accordée et le contrat liant la CSA et le requérant signé, un programme de visites bi-annuelles en usine est mis sur pied afin de s'assurer que les produits acceptés sont fabriqués selon les exigences pertinentes sur une base continue.

### **Coûts du service**

Sur présentation de la demande d'évaluation des matériaux destinés aux gaines, garnitures et écrans en vertu du Service d'acceptation des composants, vous serez avisé des délais et des coûts approximatifs ainsi que du montant requis pour effectuer l'évaluation.